

## **La déclaration de l'origine : une exigence du client**

Depuis plus de 10 ans maintenant, Coop soutient la réforme de la politique agricole suisse, fondée sur les deux piliers suivants : plus de marché et plus d'écologie.

Les raisons de cet engagement n'ont pas changé :

- \* Satisfaire les besoins du client
- \* Faire face au renforcement de la concurrence étrangère
- \* Eviter les problèmes écologiques liés à la production de denrées alimentaires

Coop prend fait et cause pour les produits agricoles suisses et reconnaît que dans le domaine de l'écologie, nombre de problèmes ont été maîtrisés avec succès. Ce que confirme d'ailleurs la lecture des rapports et statistiques de l'Office fédéral de l'agriculture. Mais seule une minorité de nos clients les lit. C'est pourquoi Coop soutient la volonté de l'Union suisse des paysans et des organisations sectorielles agricoles de rendre les prestations de l'agriculture lisibles directement sur le produit, par le biais de la marque Suisse Garantie. Cette marque n'est pas un nouveau label, car elle entend distinguer les produits agricoles suisses soumis aux sévères exigences de la législation. Suisse Garantie. Elle n'est pas du tout non plus un label de Coop: la marque de garantie et indication de provenance appartient en effet aux paysans. Agro-Marketing Suisse en est le propriétaire et porte la responsabilité de son utilisation correcte. Coop est représentée dans le Conseil des experts et va y défendre les intérêts de ses clients.

Suisse Garantie répond à des exigences importantes des clients : origine transparente, absence d'OGM garantie, fraîcheur et proximité. Ce sont justement les attentes de Coop à l'égard des produits frais. Mais Suisse Garantie est aussi une réponse à l'insécurité qu'éprouve le client, insécurité provoquée par des révélations telles que l'utilisation de viande argentine pour la production de viande séchée des Grisons. Chez Coop, la viande des Grisons est produite avec de la viande de bovins suisses: nous voulons rendre aussi cette information accessible au client. Autre exemple : la production de légumes de conserve permet de créer des revenus pour les paysans suisses et contribue dans une mesure importante à l'équilibre dans la rotation des cultures. Même si nous supportons des coûts d'acquisition de la marchandise plus élevés, nous voulons que nos clients puissent reconnaître les produits suisses d'un seul coup d'oeil.

Pourquoi tout cela prend-il une telle importance? Au cours des prochains mois, vont débarquer en Suisse des distributeurs pour qui seul le prix compte. Ils n'ont rien à faire de l'écologie, des produits indigènes et de la protection des animaux. De plus, les barrières douanières vont continuer de tomber. Aujourd'hui, le consommateur sait que le lait qu'il achète est d'origine suisse et qu'il contribue à

l'exploitation des surfaces herbagères. De plus, il paraît naturel que les grands distributeurs vendent des produits indigènes de saison. Mais bientôt, la Suisse comptera davantage de discounters qui ne font attention qu'au prix.

Qui dit blanc doit aussi pouvoir dire noir. Coop s'en est engagée en faveur des réformes de la politique agricole. Elle s'est notamment profilée sur le marché, depuis plus de 10 ans maintenant, avec son programme Naturaplan et va poursuivre sur cette voie. L'étroite collaboration qu'elle entretient avec BioSuisse et la Protection suisse des animaux atteste de la sévérité des exigences et de la crédibilité élevée du programme. Même s'ils sont issus pour la plupart de matières premières suisses, les produits Naturaplan ne porteront toutefois pas la marque Suisse Garantie.

De notre point de vue, il est parfaitement logique que Coop ne se contente pas de réclamer plus de marché, mais qu'elle soutienne l'initiative des paysans qui entendent rendre leurs produits et leurs prestations visibles sur ce même marché. C'est ainsi que le consommateur pourra opérer un véritable choix.

Nous sommes certains que vous allez bientôt trouver une pléiade de produits Suisse Garantie dans les gondoles de Coop. Nous démarrons cette semaine avec les fruits et légumes : des pommes croquantes et de délicieuses carottes suisses. Nous organisons à cette occasion des dégustations dans nos plus grands magasins. Pour s'informer plus avant sur Suisse Garantie, les consommateurs se verront en outre remettre des brochures. Dès janvier 2005, l'assortiment sera complété par de la viande et les premiers produits laitiers. Nous préparons le lancement des jus de fruits et des conserves de légumes. L'été prochain verra débarquer les premières pommes de terre Suisse Garantie. S'agissant des champignons, des œufs, du fromage et de l'huile de colza, il faudra encore un peu de temps pour que toutes les conditions soient réunies.

Nous souhaitons aux paysans suisses un franc succès avec leur nouvelle marque et nous nous réjouissons d'avance de participer avec passion, créativité et encore plus d'intensité à l'écoulement des produits suisses.

---

Philipp Wyss  
responsable Coop Category Management, produits frais, membre de la direction  
Coop, Thiersteinerallee 12, Case postale, 4002 Bâle  
Tél. 061 336 66 66 ou 061 336 65 43  
philipp.wyss@coop.ch